



HAL
open science

Centre d'études poétiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Centre d'études poétiques. 2010, École normale supérieure Lettres et sciences humaines. hceres-02032371

HAL Id: hceres-02032371

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032371>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Centre d'études poétiques (CEP) EA 1633
sous tutelle des

établissements et organismes :

Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences
Humaines Lyon

Mai 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre d'études poétiques (CEP) EA 1633

sous tutelle des

établissements et organismes :

Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences

Humaines Lyon

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2010



Unité

Nom de l'unité : EA 1633 CEP Centre d'études poétiques

Label demandé : EA

N° si renouvellement : issue ex EA 4160 après éclatement et séparation d'avec Passages XX-XXI de l'université de Lyon 2

Nom du directeur : M. Eric DAYRE

Membres du comité d'experts

Président :

M. Pierre RONZEAUD, Université de Provence

Experts :

Mme Danièle CHAUVIN, Université de Paris 4

M. Michel COLLOT, Université de Paris 3

Mme Annick DUPERRAY, Université de Provence

M. Thomas GOMEZ, Université de Paris 10

M. Denis GUENOUN, Université de Paris 4

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Jean-Yves GUERIN, représentant le CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Pierre GLAUDES

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Yves WINKIN, Directeur délégué à la recherche



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

Le 11 janvier 2010 le directeur de l'EA 1633, Centre d'études poétiques, donne des informations sur la situation de cette unité depuis sa séparation d'avec l'EA Passages XX-XXI de l'université de Lyon 2, présente son bilan dans l'ancien quadriennal et expose le projet de la nouvelle unité en insistant sur l'évident renversement de priorité qui donne une place pilote à sa composante comparatiste. Après avoir entendu quelques enseignants-chercheurs présents, les experts ont rencontré le Directeur délégué à la recherche qui les a assurés du total soutien de l'équipe de direction de l'ENS Lyon LSH au nouveau CEP. Le comité a ensuite rencontré des doctorants qui ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme dans la défense de ce projet.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le CEP, formé dans les années 1990, avait, en 2007, fusionné avec l'EA Passages XX-XXI de l'université de Lyon 2. Il vient de s'en séparer, en juin 2009, sans avertissement et par décision unilatérale selon la direction de Passages XX-XXI, qui reconnaît cependant que cette rupture traduisait, malgré des projets communs, un manque de convergence réelle, lié, au repliement du CEP sur ses activités de « performance » et à un centrage sur sa propre conception de la poésie. En même temps qu'il prenait la décision de prendre son autonomie, quitte à s'isoler, le CEP opérait une importante reconfiguration. Tout en maintenant sa volonté de travailler de manière originale sur les rapports entre recherche et création, il a décidé, en vue de l'étude des pratiques nouvelles de création apparues dans les vingt dernières années, de décloisonner les disciplines pour aider à la recherche des formes transgénériques de création. Ce qui l'a conduit à raisonner par axes, avec une prééminence donnée aux axes comparatistes par rapport aux axes littéraires et artistiques (distinctions qui n'ont pas toujours de pertinence, mais le transfert de direction, de gouvernance, la hiérarchie et la part respective des composantes dans les projets amènent à ce constat). Cette transformation va impulser une dynamique différente, non sans risques de déséquilibre, comme le fait craindre le projet. Le départ d'un PR de littérature française, à l'origine de l'unité et inspirateur de ses activités, ouvrant sur une absence d'encadrement en matière de poésie, ne peut qu'accroître ce déséquilibre jusqu'à son remplacement souhaité en correspondance avec les objectifs du CEP.

- Equipe de Direction :

Le directeur dirige seul l'unité (pas d'organigramme, de conseil etc.). Il dirige également sa composante comparatiste. Un PR est responsable de la composante artistique. Dans l'attente du recrutement d'un PR spécialiste de poésie, la composante portant sur ce domaine n'a pas de responsable.



- Effectifs de l'unité (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	15	14
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	2	1
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0,20	0,20
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	0
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	27	24
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	4

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :

Dans sa présentation écrite, le dossier du CEP, peu explicite sur les raisons de sa transformation, rend la lecture du bilan difficile à cause du nombre d'activités partagées dans l'ancien quadriennal avec l'EA Passages XX-XXI de l'université de Lyon 2, ce qui était inévitable, mais aussi à cause de l'absence de distinction dans les productions des enseignants-chercheurs, entre activités de création et activités de recherche, ce qui correspond à la spécificité revendiquée de l'unité, mais rend la tâche d'évaluation des produisants difficile. La présentation orale a un peu éclairci le premier point sans apporter vraiment de réponse sur le second : ce qui rend la configuration de la future unité un peu aléatoire (y figurent des partenaires de Lyon 2 ou de Lyon 3 engagés dans les EA de ces universités).

Le projet, intellectuellement séduisant, maintient, à juste titre, l'ambition originelle du CEP de mise en rapport de la recherche et de la création, et ceci par la production d'événements de création comme par leurs analyses disciplinairement décloisonnées. Il n'en reste pas moins que sa reconfiguration, même si l'on entend de manière extensive, théoriquement et pratiquement, le concept de « poésie », semble d'autant plus essentiellement centrée sur ses activités comparatistes que les présentations ont donné une faible place à ses autres composantes, manifestement vivaces en matière artistique mais en quasi situation de déshérence dans le domaine de la poésie. Il y a là un grand risque de déséquilibre, patent en matière de gouvernance et d'encadrement, qui devra être corrigé au niveau de la vie de l'unité et au niveau de ses forces, au moins par un recrutement professoral adéquat.

Le CEP semble pouvoir espérer ce rééquilibrage, par une gestion plus collective de ses objectifs, grâce à une mise en relation plus adéquate de ses projets théoriques et de ses moyens de réalisation, grâce au soutien très appuyé de l'actuelle équipe de direction de l'ENS Lyon LSH, grâce aux possibilités d'interdisciplinarité que fournira la création de la nouvelle ENSL, grâce à son insertion réelle dans le tissu local et régional de création et de recherche, grâce à sa présence à l'international, grâce, enfin et surtout, au dynamisme et à la qualité de ses doctorants.



- **Points forts et opportunités :**

Les points forts du CEP sont la mise en relation étroite de la création et de la recherche qui fait son originalité, les partenariats avec les grandes institutions de recherche et de création artistique locales, régionales, nationales et internationales, le soutien très fort de la tutelle, la qualité des doctorants et les initiatives prises par eux dans les directions des séminaires.

Une opportunité : la création de la nouvelle ENSL pouvant ouvrir sur des recherches interdisciplinaires fécondes, entre sciences « dures » et sciences humaines, qui peuvent difficilement être conduites dans d'autres cadres institutionnels.

- **Points à améliorer et risques**

Si la mise en relation étroite de la création et de la recherche, point fort principal du CEP doit être maintenue, sans doute faut-il tenter de corriger la tendance un peu endogamique apparue dans le dernier quadriennal et éviter que la recherche ne se concentre trop exclusivement sur les productions créatrices des membres de l'unité ou impulsées par eux, et faire que les deux s'ouvrent plus souvent à d'autres pratiques ou conceptions de la création.

La gouvernance doit être améliorée : la place démesurée dans le rapport écrit d'un aspect du projet scientifique appelle un rééquilibrage. Il est également indispensable de développer le partage collégial des initiatives et des objectifs.

Le centrage de l'unité sur elle-même et sur ses propres activités, patent dans le bilan, gagnerait par ailleurs à être moins exclusif en permettant notamment des ouvertures à d'autres conceptions de la poésie, à des chercheurs d'autres horizons.

Il faudrait aussi veiller à distinguer plus nettement entre les différents types de productions de l'unité, pour donner une visibilité plus grande à la recherche.

Enfin, le nombre réduit des thèses soutenues (4 dans le bilan) pourrait être augmenté par un investissement plus académique, il en va du devenir des doctorants dans l'institution universitaire.

- **Recommandations au directeur de l'unité**

La première recommandation est d'assurer différents rééquilibres :

1) dans la gouvernance, avec la création, qui soulagera d'autant le directeur, d'instances collectives de décision et d'orientation (conseil, réunions),

2) dans les projets (entre projet comparatiste et autres projets),

3) dans les contenus (avec une ouverture plus grande à la diversité de la création poétique contemporaine).

Dans le même esprit, il faudrait réduire le décalage entre les ambitions affichées et les moyens de réalisation (peser pour l'obtention d'un encadrement professoral indispensable pour le renforcement des thèses comme pour la légitimation des directions de composantes),

La seconde recommandation est de faire évoluer l'intitulé de l'unité. Si l'on veut bien admettre que l'adjectif « poétique » peut embrasser non seulement un genre mais tout un ensemble de pratiques et de problématiques littéraires et artistiques, le croisement entre les recherches sur la poésie et le développement de la dimension comparatiste des travaux du CEP appelle pour le moins une modification de son intitulé, qui pourrait être : centre d'études poétiques comparées (CEPC).



- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Enspts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	12
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	85,7%
Nombre d'HDR soutenues	0
Nombre de thèses soutenues	4
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser...)	

3 • Appréciations détaillées

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Si l'on prend en compte la spécificité du CEP, unité unique en son genre par l'association de la création et de la recherche qu'il propose, on ne peut que saluer la qualité de certaines productions illustrant cette association, dans le domaine poétique comme dans celui de l'expression artistique, les deux étant souvent heureusement confondus. Mais en matière de recherche scientifique académique le bilan est assez difficile à faire : les productions présentées ne répondant pas toujours aux critères de présentation de l'AERES (identification, nature du support de publication) et ne semblant pas toujours, en matière poétique, en communication ouverte avec les travaux de chercheurs d'autres origines.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement

Le CEP, relevant de l'ENS Lyon LSH puis de l'ENSL, bénéficie, par son adossement à cette prestigieuse école, d'un rayonnement quasi institutionnel.

Il y ajoute le rayonnement, dans l'univers de la création poétique et artistique des avant-gardes, de son ancien directeur et des enseignants-chercheurs qui l'ont accompagné dans cette liaison de la recherche et de la création : il conviendrait qu'un recrutement de même niveau, mais plus ouvert aux autres conceptions de la poésie, assure la pérennité de ce rôle pilote.

Il y ajoute encore une implication importante dans la vie culturelle locale et régionale, par de nombreux partenariats, et dans la vie nationale et internationale par de nombreux échanges de créateurs ou de chercheurs.

Il y ajoute, enfin, la qualité des doctorants, leur capacité de prise d'initiative et de rayonnement personnel, ce qui devrait pourtant se traduire par un plus grand nombre de soutenances, et ce qui risque de se trouver fragilisé par la faiblesse numérique de l'encadrement de la nouvelle unité.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité

Qu'il s'agisse de la présentation écrite du CEP, en un dossier totalement déséquilibré quant à la prise en compte des différentes composantes et de leurs objectifs, ou, dans une moindre mesure, de sa présentation orale, force a été, pour les experts, de constater le centrage actuel des activités sur la personne enthousiaste et dynamique de son directeur. Entré en fonction depuis peu, celui-ci a manifestement manqué de temps pour mener de façon



approfondie la concertation sur la politique scientifique de l'unité et pour doter celle-ci d'une direction plus visiblement collégiale avec des instances collectives de décision et d'orientation (conseil, réunions). Un des objectifs du présent quadriennal devrait être pour lui de combler ce déficit initial. Le CEP est certes une unité de petite taille, où les EC et les doctorants sont relativement peu nombreux, mais il peut s'appuyer efficacement sur la force créatrice des uns et des autres : au cours de leurs entretiens, les experts ont été frappés en particulier par les interventions des doctorants chargés de responsabilités qui ont fait preuve de leur talent et de leur inventivité.

- **Appréciation sur le projet global**

Le projet tente de se situer dans la continuité des travaux de l'ancienne unité alors que le CEP a subi des transformations radicales (séparation d'avec l'EA Passages XX-XXI de l'université de Lyon 2, départ de son principal inspirateur, inversion des forces et des objectifs au bénéfice de la dimension comparatiste). On rendra donc compte d'abord ici de cette volonté de cohérence théorique pour considérer ensuite, dans l'analyse détaillée des différents axes, les capacités de réalisation et de convergence nécessaires pour mener à bien ce projet global.

Dans la fidélité à ses recherches et expérimentations antérieures, portant sur ce qui a pu être désigné comme « la tradition des avant-gardes », le CEP se propose d'élargir le champ de ses investigations. Les membres de l'unité partent du constat que, dans sa pratique même, la poésie contemporaine récente - par au moins certaines de ses tendances fortes - est engagée dans le croisement entre les langues mais aussi entre les différents moyens d'expression, s'ouvrant à des expérimentations plastiques, techniques, physiques ou à des formes linguistiques ou paralinguistiques neuves (informatique, calcul, numérique etc.). Ils en déduisent la possibilité, et en un sens la nécessité, d'interroger le concept de poésie à la lumière de ces pratiques nouvelles, et aussi de questionner ces pratiques à l'aide de la pensée de la poésie.

Il s'ensuit un certain lien entre cette réflexion et un concept élargi de la traduction. La traduction s'entend ici, bien sûr, au sens des différents modes de passages entre langues, qui sont au centre de l'attention du projet présenté. Mais le mot de « traduction » doit être aussi compris, semble-t-il, à la lumière de travaux philosophiques récents, comme une sorte de modèle général de l'activité d'expression, et même de pensée. La traduction est le schème qui permet d'interroger les différentes pratiques esthétiques - et donc poétiques au premier chef - dans leur capacité de transferts et de métamorphoses signifiants. L'ambition est ici d'utiliser ce modèle pour entreprendre de penser, de façon extrêmement ouverte, ce qui est désigné comme une « cosmo-politique des textes », une poétique des réseaux mondiaux analysée à partir des « événements de traduction ».

4 • Analyse équipe par équipe et/ou par projet

- I) Littérature comparée : la traduction

L'axe « Recherches comparatistes sur la traduction » est fondé sur une approche renouvelée des théories de la traduction, de la réception et de l'esthétique du texte poétique et entend conférer à « l'acte de traduction » une fonction dynamique dans l'élaboration du sens du texte littéraire - ou plus exactement dans la « dissémination du sens » entendu dans une optique derridienne. Cette approche vise à revaloriser « l'acte de traduction », « puissant vecteur de la continuité au-delà des différences d'époque et des cassures de l'histoire » et à prendre le contre-pied des thèses qui font de la traduction un « événement second et faible », surtout caractérisé par les insuffisances de ses résultats. Ces travaux s'inscrivent dans la dynamique d'ensemble du CEP, puisqu'il s'agit de développer une « poétique » de la traduction et de l'aborder suivant une stratégie de type comparatiste.

Le projet reprend l'organisation mise en place au cours du précédent quadriennal et repose sur la tenue de travaux réguliers de séminaires, journées d'étude et colloques visant à concilier trois axes de réflexion : « historicité/périodisation (historique des traductions) », « théorie de la traduction » et « poétique de la traduction ». Sont ainsi prévus divers colloques jalonnant la recherche : « Destins cosmopolites des œuvres » (2011), « Les événements de traduction » (2012). À cela s'ajoutent des journées d'étude comme « Histoire et théorie de la traduction multilatérale en littérature et sciences humaines depuis 1945 ». Les travaux programmés au cours de l'année 2013 ont pour objectif d'ouvrir des problématiques tout à fait pertinentes dans l'optique d'une revalorisation de « l'acte de traduction » en posant la question des « apports créatifs » nés des « conflits d'interprétation ». Enfin un colloque international, « Poétique de la traduction et processus créateurs - 1989-2014 », est prévu en guise de synthèse, en fin de quadriennal.

Les points forts du projet reposent sur l'implication de certains membres du CEP dans des travaux de traduction (de ou vers l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le portugais), dans le domaine de la poésie (Baudelaire par



exemple), du langage musical (Écrits de Messiaen) – ou encore des essais philosophiques (S. Cavell) – et sur des participations ou partenariats prestigieux, soit locaux (Collegium de Lyon, Institut d'Études Avancées), soit internationaux (Universités de Buffalo, de Yale, de Pennsylvanie, de Sienne, de Montréal, de Pékin).

Par contre, on remarque la faiblesse des effectifs des composantes rassemblées sous l'intitulé « Approches transnationales, Poésies et Poétiques comparatives » et associées à la réflexion sur les « traductions contemporaines de la poésie ». Les 4 domaines figurant dans le précédent quadriennal : « Domaine anglo-saxon/Études Américaines », « Écritures poétiques contemporaines en Italie », « Écritures poétiques chinoises et d'Asie du sud » et « Littératures arabes et persanes », se réduisent désormais à trois. La composante anglo-saxonne et la composante arabe et persane ne sont plus visibles et la troisième composante rassemblera désormais ses activités sous l'intitulé « Courants contemporains de la création, rapports des arts comparés : Texte, images, mouvements ».

D'une manière générale, il est à craindre que la réflexion sur la traduction l'emporte sur la pratique et que l'essentiel porte sur un métadiscours faisant fi du réel des différences irréductibles entre les langues. On peut regretter de surcroît que, dans une approche fondée sur une vision extensive de la poétique, au-delà de « l'isolationnisme des formes », l'écriture en prose ne reçoive que très peu d'attention. Ce projet ambitieux qui s'inscrit dans le champ plus vaste d'une réflexion sur le « cosmopolitisme critique », présente les aspects séduisants mais aussi les écueils d'une véritable prise de risque.

La création d'un « master de traduction, diffusion, mondialisation » à partir de 2011 devrait contribuer à rééquilibrer les priorités puisqu'il aura pour mission de fournir « les outils techniques et conceptuels pour comprendre les tendances et les enjeux de la traduction contemporaine » et permettre « l'insertion des traducteurs dans l'espace éditorial et les réseaux mondiaux de traduction ». Cependant ce master, pour intéressant et novateur qu'il soit, n'est pas sans poser quelques problèmes : l'accent mis sur la théorie ne nécessite-t-il pas, pour des étudiants qui n'ont pas l'expérience de traducteurs de certains membres du CEP, une pratique que la quasi absence d'encadrement linguistique rend problématique ?

• II) Littérature française : la poésie

Les travaux sur la poésie contemporaine ont été longtemps l'axe principal des recherches du CEP, et ont contribué à lui donner son identité, son intitulé et sa notoriété. Ils ont privilégié une certaine orientation de la production poétique contemporaine, qui s'inscrit dans la tradition des avant-gardes du XXe siècle et qui se caractérise par le primat de la littéralité. Ils ont contribué à donner à ce courant une meilleure visibilité et lisibilité, en recensant ses diverses manifestations et expressions et en explorant ses enjeux théoriques. Ils ont inspiré beaucoup de publications, mais toutes ne relèvent pas de la production scientifique proprement dite : certaines relèvent de la création, d'autres de la communication et de la vulgarisation. Il est difficile d'intégrer une revue de création comme Nioques à la production scientifique de l'unité ; il n'y a pas lieu de faire figurer dans la rubrique « Articles dans des revues à comité de lecture » de simples comptes rendus dans les Cahiers critiques de poésie.

La focalisation sur ce courant de la production contemporaine risque d'en occulter d'autres, qui ont pris leurs distances vis-à-vis des stratégies d'avant-garde. Le séminaire intitulé « Lyrisme et littéralité » semble avoir privilégié le second terme aux dépens du premier : parmi les invités cités dans le rapport, ne figurent guère de représentants de ce qu'on appelle « nouveau lyrisme ». Cette restriction est confirmée à la page 25 du projet, et elle pose problème dès lors que le CEP rompt sa collaboration avec l'EA Passages XX-XXI de l'université de Lyon 2, au sein de laquelle se mènent des recherches sur d'autres courants de la poésie contemporaine, qui en complètent le panorama de façon plus équilibrée. On s'étonne aussi que les groupes de travail consacrés, au sein du CEP, à de grands classiques de la poésie française du XXe siècle (Ponge, et Michaux) n'aient pas fait appel à un éventail plus large et plus diversifié de spécialistes de ces auteurs.

Le contact fécond avec la création littéraire et artistique contemporaine ne doit pas faire oublier les exigences de la rigueur scientifique, tant au niveau des publications qu'au niveau du choix et du traitement des sujets de thèse, qui doit garantir aux futurs docteurs du CEP leur qualification par le CNU et donc les chances d'une carrière universitaire.

• III) Arts

À l'initiative et sous l'impulsion d'un professeur, chercheur de grande réputation dans le domaine du théâtre, entouré de plusieurs collègues travaillant dans le domaine des arts (musicologie, cinéma, théâtre, théories de l'art), l'Institut des Arts, composante du CEP, se propose de développer une réflexion très dynamique concernant les



processus de création, en particulier en musique (avec l'étude de brouillons de musique aux XIXe et XXe siècles) ou au cinéma (par l'approche des sources de la création filmique). Des recherches prometteuses sont en outre prévues sur la transmission de l'art (avec l'étude de la création et de la vie d'écoles de théâtre par de grands metteurs en scène-pédagogues) et sur le questionnement de la différence entre la situation des arts de représentation dans les différentes cultures selon une perspective anthropologique. Enfin doit être ouvert un chantier de réflexion sur une « épistémologie des discours sur l'art et la création ».

Ces différents travaux, qui témoignent du dynamisme de cette composante, se couplent avec une « Plateforme des arts », qui se propose, dans la tradition du CEP, d'associer la réflexion de cette unité avec des initiatives de « recherche-crédation ». Ces projets se développent en collaboration active avec d'autres écoles d'art (École Nationale Supérieure de la Photographie, Studio National des Arts Contemporains, École Nationale des Beaux Arts de Lyon) donnant lieu à la mise en place ou à la poursuite d'expériences touchant toutes au lien entre recherche et création, entre théorie et pratique des arts (« Destin de l'image », « Station d'arts poétiques »).

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
<i>B</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>B</i>	<i>B</i>



**ÉCOLE NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tel. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60
www.ens-lyon.fr

Le Directeur général de l'ENS de Lyon à

Monsieur Pierre Glorieux
Directeur de la section
des unités de recherche
AERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Lyon, le 8 avril 2010

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de m'avoir communiqué le rapport d'évaluation du Centre d'études poétiques dont j'ai pris connaissance avec une grande attention.

Le Comité d'expertise a considéré le projet intellectuellement séduisant ; il a souligné l'originalité des relations étroites entre création et recherche, le rayonnement de l'unité, ses possibilités de collaboration à des projets interdisciplinaires, son insertion efficace dans le tissu local et régional de création et de recherche ainsi que ses partenariats avec les grandes institutions de recherche nationales et internationales. Il a aussi souligné sa notoriété en poésie contemporaine, les recherches dynamiques et prometteuses de l'Institut des Arts, la qualité et le dynamisme de ses doctorants. Les différents points relevés par le Comité sont des atouts incontestables pour une équipe renouvelée, que l'Ecole soutient fortement.

Nous étions conscients des difficultés liées à la jeunesse de l'équipe et à l'importante reconfiguration qu'elle s'imposait en un temps très court, juste avant l'évaluation de l'AERES. Le Comité a bien mesuré ce contexte de transition ; nous le remercions pour son travail d'analyse et pour les recommandations qu'il a formulées dans un esprit très constructif pour l'avenir de l'équipe.

Une réunion du Conseil de laboratoire s'est déjà tenue le 4 mars pour mettre en place une gouvernance collégiale avec des instances collectives, précédant la recommandation du rapport du Comité.

L'Ecole a soutenu un premier projet du CEP de partenariat interdisciplinaire avec les sciences exactes. Elle s'est également engagée à donner priorité au recrutement d'un Professeur contemporainiste, et à soutenir au mieux l'unité dans son évolution.

Le Conseil scientifique de l'Ecole a encouragé l'an dernier la sortie du CEP en dehors de passages XX-XXI et la constitution d'une équipe d'accueil autonome. Dans le même temps, elle mettait en place l'Institut des Arts, étroitement relié au Centre d'études poétiques. Les axes de recherche de l'Institut des Arts s'appuieront en particulier sur les différentes spécialités de la section Arts (études théâtrales, études cinématographiques, histoire et sciences de l'art, musique et musicologie). Ces axes viennent renforcer les axes littéraires du CEP, selon quatre directions : processus de création, transmission de l'art, art et anthropologie, épistémologie des discours sur l'art et la création. L'axe comparatiste sert de pivot, d'élargissement et de lien entre ces



composantes en même temps qu'il annonce clairement une approche décloisonnée et transdisciplinaire du champ littéraire.

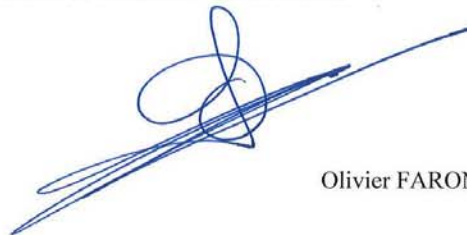
Le Directeur de l'unité conçoit le comparatisme comme un élément fédérateur entre la poésie et les autres formes d'art et également comme un élément d'ouverture raisonnée des études littéraires vers la problématique plus large des formes de la création contemporaine en régime mondialisé. C'est pourquoi nous soutenons la suggestion de faire évoluer le CEP en CERCC : « Centre d'Etudes et de Recherches Comparées sur la Création ». L'Ecole veillera à ce qu'un équilibre soit maintenu entre les différentes composantes de l'équipe.

L'ouverture de l'équipe aux langues et aux aires culturelles étrangères permettra aux enseignants-chercheurs linguistes de trouver leur place dans le nouveau centre. L'accueil de onze doctorants étrangers a d'ores et déjà conduit celle-ci à s'orienter vers de nouveaux champs linguistiques et de nouvelles aires culturelles. Nous relevons avec satisfaction que le Comité d'évaluation de l'AERES recommande aux américanistes et anglicistes de l'équipe de « Passages XX-XXI » de maintenir un contact étroit avec le CEP en matière comparatiste.

L'unité favorise l'étude des conditions contemporaines de l'art dans la formation doctorale, en adéquation avec les axes stratégiques de création de l'Ecole. Une dynamique nouvelle est en place, qui va au-delà de la seule recherche sur les formes de la poésie contemporaine. Cette vision de la recherche exige une attention très précise aux formes artistiques émergentes ainsi qu'aux nouveaux créateurs. C'est ce qui fait le caractère unique et exceptionnel du CEP dans le paysage de la recherche. Sous sa nouvelle direction, le CERCC ne tournera pas le dos à la poésie, mais après dix années d'existence, il est apparu logique d'élargir son champ d'investigation en prenant en compte les évolutions déjà effectuées et les évolutions futures. L'Ecole ne conçoit pas une politique d'excellence sans risques prospectifs, au demeurant limités si l'on considère la qualité et à la productivité des chercheurs du CEP. L'école apporte et apportera son soutien à une unité de recherches qui joue un rôle central dans son dispositif.

Je vous invite à trouver, ci-jointe, la réponse d'Eric Dayre, Directeur du laboratoire.

Je vous remercie ainsi que les évaluateurs pour la qualité de leurs travaux et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



Olivier FARON



**ÉCOLE NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tel. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60
www.ens-lyon.fr

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

Eric DAYRE
Directeur du CEP, EA 1633,
Professeur de Littérature Générale et Comparée
Ecole Normale Supérieure de Lyon

RÉPONSE AU RAPPORT DE L'AERES, en date du 30 mars 2010

Nous tenons à remercier au nom de l'équipe du CEP, le comité d'experts pour l'attention avec laquelle le rapport rédigé après sa visite du 11 janvier 2010 a examiné les documents fournis par notre unité de recherche, et pour l'ensemble des remarques, tant positives que critiques, concernant le bilan, les projets de l'unité, et son mode de fonctionnement dans le cadre du contrat 2011-2014.

Nous regrettons toutefois les points suivant :

— Que, ce lundi 11 janvier 2010, d'importants problèmes d'intempérie n'aient pas permis à certains membres du CEP de rejoindre à temps le lieu de la réunion et de donner voix aux activités de recherche dont ils sont et seront les responsables en littérature étrangère et dans les divers domaines représentés par la Section des Arts. Cela aurait permis, pensons-nous, de lever l'impression que le CEP se définissait désormais exclusivement en fonction du projet comparatiste représenté par son actuel directeur.

— Que, par ailleurs, l'évaluation par l'AERES soit intervenue au moment d'un renouvellement majeur de l'encadrement du CEP. Nous n'avons en effet pas encore procédé à l'élection d'un Professeur, et bien évidemment, le nouvel encadrement professoral non connu à ce jour viendra préciser les orientations du centre.

Nous attirons l'attention sur le fait que le rapport de l'AERES semble considérer qu'il existe un déséquilibre possible en direction de la Littérature Comparée, que ce déséquilibre « est » ou « serait » structurel dans le futur centre. Nous pensons que cette impression est due au fait que le centre, tel qu'il a expertisé en janvier 2010, ne présente pas sa configuration définitive.

Un cadre souple

Les remarques constructives de l'AERES renvoient donc en premier lieu au contexte de transition dans lequel nous nous trouvons. Il n'y a pas lieu de penser que le projet comparatiste qui « cadre » le nouveau centre fonctionnera comme un projet hégémonique en quelque manière que ce soit.

a/ Le projet doit d'abord être compris comme une proposition de méthode pour la réorganisation ouverte du Centre d'Études Poétiques, en fonction de la réalité de ces activités de recherche élargies, et du contexte de renouvellement et de fusion des deux ENS Lyonnaises

dans lequel ces activités se placent désormais. Les activités du Centre sont en effet beaucoup plus diversifiées qu'elles ne l'ont été au cours du précédent quadriennal, et elles ne se résument pas à la conception et illustration des conceptions littéralistes de la poésie contemporaine, ni non plus aux « grands classiques de la poésie française » (p.9 du rapport).

b/ Il n'y a donc pas lieu, à notre sens, de regretter que l'ancien CEP se soit trop exclusivement consacré à une conception particulière et trop restreinte de la poésie, car tel n'a pas été le cas au cours des trois dernières années. Le CEP a su s'ouvrir depuis 2007 à la recherche sur les proses, aux espaces linguistiques des littératures étrangères (anglaises, américaines, lusophones, chinoises, russes, allemandes), aux domaines représentés par la Section des arts : musique, cinéma et théâtre, arts plastiques, vidéo-art, photographie, aux discours des Sciences Humaines et au domaine de la Littérature Générale et Comparée. Ce nouveau projet contient une proposition et une attention critiques déjà présentes. Il relève en même temps d'une nécessité fonctionnelle.

c/ Il s'agit en effet de laisser toute leur place aux champs nouveaux et émergents, en les adossant résolument aux champs confirmés de la recherche. Il nous faut prendre la mesure de la nécessaire redéfinition de ce centre au-delà du seul champ de la poésie contemporaine d'une part, et de la seule orientation comparatiste entendue dans un sens strictement disciplinaire.

d/ ceci étant précisé, nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de déplorer le fait que l'approche comparatiste ait à jouer un rôle moteur dans cette recherche, si l'on comprend bien que cette approche a pour but d'être à même de saisir la littérature française et les littératures nationales dans leur contexte international moderne, dans leur apport à la fois spécifique et transmissible de recaractérisation du champ de la création. Ce choix a le soutien de la Direction de la Recherche et de la Direction Générale de l'établissement, et il s'inscrit pleinement dans les objectifs et priorités de cet établissement.

II. Pour lire les projets du centre selon toute leur nécessité, il convient d'être attentif aux points suivants.

A. Evolutions et contraintes

La présence croissante d'étudiants étrangers au niveau du doctorat. Cette présence modifie le contexte de la formation doctorale. Elle conduit à une diversification des projets et des pratiques de recherche sur lesquelles les doctorants vont s'appuyer, et elle implique notamment la nécessité d'accueillir de nouvelles aires linguistiques, culturelles, qui nous permettent aujourd'hui de tirer parti des compétences de nos chercheurs linguistes (lusophones, germanistes, américanistes, anglicistes, italianisants) dont la présence n'a pas été assez soulignée dans le rapport de l'AERES. Ces chercheurs garantissent que l'assise du travail sur la traduction ne se réduira pas à un métadiscours sur la traduction, mais est et sera fermement ancré dans une expérience concrète de la traduction et des spécificités de chaque langue, une attention dont la nécessité est fort justement soulignée en page 5 du rapport de l'AERES. Le Centre doit donc jouer un rôle moteur dans la visibilité et la proposition de recherches littéraires doctorales à l'ENS au niveau international.

Au cours du quadriennal précédent, et en particulier depuis 2007, le nombre des élèves normaliens qui ont engagé un doctorat en 10e section du CNU a doublé. Ces élèves engagent

un doctorat et bénéficient d'un contrat doctoral, la plupart du temps dans une université française, et plus rarement (à raison de 1 à 3 par an) dans l'EA 1633. Les projets comparatistes représentent désormais la moitié des contrats doctoraux obtenus par les anciens élèves normaliens. Les projets de thèses comparatistes représentent actuellement 40% des doctorats en cours au CEP.

Le taux de renouvellement des collèges A et B a été important au cours de ces années, avec l'arrivée d'un professeur de rang A en 10^e section, et l'arrivée d'un MC de 9^e section du CNU, spécialiste de prose du XX^e siècle. Nous procéderons au recrutement d'un nouveau professeur de rang A, qui aura lieu au printemps 2011.

B. Prises en compte des évolutions et Contraintes

—liées à la fusion des deux ENS

Conformément aux recommandations de l'AERES, Le CEP change de nom afin de refléter son évolution. En date du 1^{er} novembre 2011, il deviendra le CERCC : *Centre d'Etudes et de Recherches Comparées sur la Création*.

Nous retenons donc une partie de la suggestion de l'AERES, mais nous l'élargissons au-delà de la seule sphère de la « poétique ». Cette nouvelle appellation nous semble à même de prendre acte de l'évolution amorcée par le CEP au cours du précédent quadriennal, qui a déjà marqué un changement par rapport à la destination initiale du centre — à savoir la seule poésie contemporaine. Cette évolution n'est pas relevée dans le rapport de l'AERES, qui insiste beaucoup sur le rôle « phare » et institutionnel du CEP comme Centre de Recherche sur la poésie contemporaine, avant de souligner paradoxalement le caractère trop restreint et « endogamique » de la perspective qui était la sienne. Cette contradiction interne au rapport de l'AERES est au cœur du problème : notre sujet est d'élargir le champ à toutes les composantes de l'encadrement doctoral en gardant une cohérence et une vocation de pointe dans la recherche. L'élargissement — et non le recentrement — comparatiste nous semble être l'outil adéquat de la continuité et du renouvellement.

— nécessité de redéfinir l'équilibre entre recherche et création

Dans le rapport de l'AERES, la détermination exclusive du centre autour de la poésie contemporaine relève d'une prise en compte insuffisante des travaux du CEP au cours des trois dernières années. Elle correspond plutôt à la phase 2000-2006.

Nous reconnaissons une lisibilité trop faible du document présentant le bilan du CEP, et, effectivement, une hiérarchisation mal conçue des publications à l'intérieur du document qui devait les présenter. La masse des documents poétologiques courts et des publications dans des revues de poésie ou des articles plus poétiques que poétologiques, ne traduit pas réellement, et les rapporteurs ont raison de le souligner (p.9), la réalité de la recherche du CEP exprimée dans les publications les plus importantes qui ont été transmises séparément à l'AERES et que le rapport ne mentionne pas.

Le nouveau centre se propose de jouer un rôle majeur dans la nouvelle école, en développant les recherches autour de la traduction et en fédérant les recherches de création et l'interface création-recherche au sein de l'ENS de Lyon. Telle est la mission qu'il se fixe désormais : constituer une plateforme d'échanges dynamiques et interdisciplinaires dans la nouvelle ENS touchant les arts, la recherche littéraire et les sciences humaines, et s'élargissant au-delà des limites disciplinaires, stimuler le dialogue et la pensée interdisciplinaire et innovante qui permettra de déterminer de nouveaux champs d'intérêt et de recherche ainsi que leurs nouveaux publics, comme l'indique l'ensemble des axes définis

dans le projet. Cette évolution est d'ailleurs en conformité avec ce que nous observons dans tous les grands centres universitaires internationaux.

Si le CEP était une unité centrée sur ses propres activités par le passé, comme il est dit dans le rapport à la page 5, le CERCC n'aura pas pour vocation d'être fermé sur une conception particulière ou individuelle de la poésie, des arts ou de la littérature. Il entendra interroger le concept de création en fonction de toutes les ressources qui sont et seront les siennes en termes de chercheurs, de doctorants, dans un esprit de collaboration avec des chercheurs, des créateurs et des institutions impliquées dans l'une et l'autre de ces activités.

B. Cohérences

Conformité à l'évolution du CEP

L'axe « événements de traduction »

a/ correspond à une préoccupation contemporaine majeure dans le domaine des sciences, sciences humaines, des arts et de la littérature

b/ correspond à l'intention fédératrice et à l'élargissement des champs de CEP.

c/ fait droit aux compétences des nombreux linguistes présents dans le CEP.

d/ est adossé à la mise en place d'un Master de traduction.

e/ est défini en phase avec l'internationalisation de l'ENS de Lyon.

Instance de gouvernance

Avant même d'avoir eu connaissance du rapport de l'AERES, le CEP a mis en place une instance de gouvernance qui a tenu sa première réunion le 4 mars 2010. Elle a défini et réparti les tâches de décision et de gestion des programmes.

Par ailleurs, le CERCC aura recours à un comité d'orientation, qui sera consulté sur les projets et pour avis relativement aux pistes, élargissements et propositions du CERCC, tant sur les points de recoupements possibles que sur les synergies au niveau international, et relativement à la recherche de premier plan. Nous aurons recours aux contacts que nous possédons (Allemagne, Canada, USA, Espagne, Chine, Japon).

Nous tenons à la disposition de l'AERES les détails de la procédure et les noms des collègues participant à ces deux instances.

Développement des thèmes

Les thèmes du CERCC sont :

- la recontextualisation des approches littéraires
- la poésie et de la création contemporaine en Europe et dans le monde
- le rapport entre sciences humaines et littérature
- la question des particularismes linguistiques maintenus dans les traditions littéraires singulières mais placées plus que jamais en regard d'une traduction omniprésente, et d'une « littérature mondiale »
- la nécessité de prendre en considération les phénomènes artistiques récents dans une logique longue de l'innovation, et à tout le moins depuis le XIXe siècle, théâtre, musique, ou depuis le XXe, du cinéma, des technologies de l'image
- la reprise des traditions et des approches critiques dominantes dans les études culturelles et littéraires dans la longue durée depuis le XIXe siècle, avec l'idée de renvoyer et de comparer notre post-modernité au coup d'envoi romantique de la modernité
- les relations entre création et technique, savoirs techno-scientifiques et littérature, et notamment les rapports entre les arts à l'époque numérique.

En même temps qu'à l'élargissement supra-national des questions de création, nous tendrons vers une définition temporelle plus large et profonde des questions posées, et qui doivent conduire à une redéfinition culturelle comparée de la création.

Collaborations du CERCC

Le CEP a développé les relations internationales avec des universités aux USA, en Chine, au Japon, en Europe du Sud et du Nord ; il a développé des partenariats divers : ENBA, ENSP d'Arles, Villa Gillet, Collegium de Lyon. Ces partenariats lui donnent désormais une assise suffisante pour développer pleinement une recherche internationale visible. Son champ éditorial se développe en collaboration avec ENS éditions, et l'édition de livres en langues étrangères. Le nouveau CERCC a mis en place une collection aux Éditions des Archives contemporaines.

Un centre soucieux du devenir des doctorants

Nous prenons acte de l'évaluation extrêmement positive de la prestation des Doctorants par l'AERES, et soulignons le fait que cette seule remarque nous semble conforter l'évolution de la méthode d'encadrement que nous entendons développer à l'intérieur du CEP : la formation à la recherche par la recherche, en permettant aux doctorants de développer leurs initiatives et idées, et en les soutenant.

A cet égard, le Centre encourage la participation de ses jeunes chercheurs aux labos-juniors de l'ENS, leur production scientifique, la participation aux colloques, les missions nécessaires à la recherche, et enfin la publication de leurs travaux à travers tous ses contacts éditoriaux.

Le CERCC devra veiller à établir plus fermement la distinction entre activités de création et activités de recherche, car cette distinction est le gage d'une articulation réellement possible au niveau universitaire. Cela passera par une définition plus ferme des objectifs de recherche dans le contexte élargi que nous avons défini. L'investissement académique du CEP/ CERCC doit être affirmé. En ce sens là, nous définirons les besoins en terme d'encadrement professoral et de direction des axes de recherche du CERCC.

Au total, le programme du futur CERCC, nous semble suffisamment développé et diversifié dans son principe d'ouverture pour éviter l'écueil d'une définition trop étroite du champ comparatiste. Il prendra en compte les apports des nouveaux entrants, inconnus à ce jour, et les apports des nouveaux collègues et chercheurs. La diversité des doctorants atteste déjà pleinement, croyons-nous, des souplesses de la structure, et montre que les nouvelles compétences s'exprimeront de manière propre, autonome et dynamique ; tant du point de vue de la formation doctorale à la recherche par la recherche, et à la recherche par la création, en des rapports explicites et des interactions avec l'esprit général du CERCC.



Eric DAYRE